

Quel avenir pour la Communauté de Communes ?

Dourdan fait partie de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix depuis sa création en 2006. Regroupant à l'origine 7 communes du canton de Dourdan, elle comporte depuis 2010 également 4 communes du canton de ST Chéron.

Bien que Dourdan soit la ville principale, en termes de population et d'équipements, qu'elle ait transféré nombre de services publics (bâtiments, personnel et moyens financiers) pour qu'ils puissent profiter à l'ensemble des habitants du territoire de la C.C.D.H, notre commune y est sous représentée (13 sièges sur 40). Ainsi depuis sa création le Présidence est revenue successivement aux Maires de Roinville et de St Chéron.

Composée en majorité de communes rurales, les intérêts des uns sont parfois bien éloignés des intérêts des autres. Tout nouvel équipement ou travaux prévus sur Dourdan peut donner l'impression que « c'est toujours pour les mêmes ». Par exemple la transformation du terrain stabilisé de foot en terrain synthétique, attendu depuis de nombreuses années n'a pas recueilli l'unanimité au dernier conseil communautaire ...alors qu'il sera pourtant utilisé par bon nombre d'enfants non dourdannais (foot et scolaires) et aurait dû faire consensus.

Il est vrai que la baisse des dotations de l'Etat amène les élus à beaucoup de frilosité en matière d'investissements. Il est donc aujourd'hui nécessaire, voire indispensable d'envisager l'élargissement de notre communauté par l'adhésion d'autres communes ou fusion d'intercommunalités qui nous ressemblent (nombres d'habitants, ressources potentielles).

Notre avenir dépendra de notre capacité à dépasser la peur « d'être mangé » !

Jean-Jacques Dulong, Romain Viteau, Brigitte Zins
Conseillers municipaux